

## Ancien licencié

### Comment prendre sa licence (judo ou jujitsu) pour la saison 2022/2023 sur internet si j'ai déjà été licencié

Si vous avez oublié votre numéro de licence, regardez ci-dessous :

**(\*) Vous avez oublié votre numéro de licence ?**

#### Il est composé de :

sexe (M ou F) + jour mois année de naissance + les 5 premières lettres du nom de famille + un indice pouvant aller de 01 à 05.

Exemple : Monsieur Ernest TAUPIN né le 18/12/1999 = M18121999TAUPI01.

Pour les noms de famille composés ou de moins de 5 lettres, complétez les espaces avec le caractère \*.

#### Exemples :

- Madame Isabelle LOTI née le 22/01/2002 = F22012002LOTI\*01

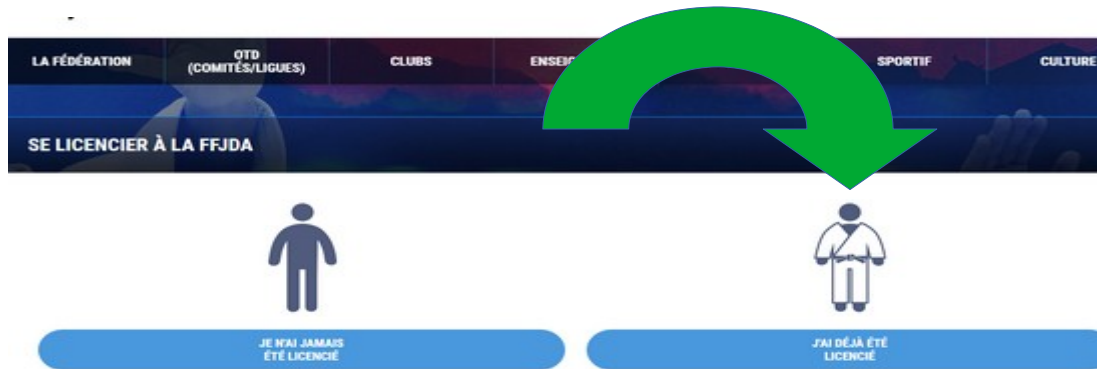
- Madame Isabelle DE LOTI née le 22/01/2002 = F22012002DE\*L001

En cas de difficultés contactez votre club ou envoyez un courriel à [licences@ffjudo.com](mailto:licences@ffjudo.com)

1. Se rendre sur le site de la fédération française de judo : <https://www.ffjudo.com/>
2. Cliquez sur « Se licencier à la FFJDA »

The image shows the homepage of the Fédération Française de Judo (FFJudo). At the top, there is the FFJudo logo and the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO' with the subtitle 'JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES'. Below this, there are navigation links: 'GRADE CSOGE', 'TROUVER UN CLUB', 'DOJO'S', and 'ALERTE JUDO PROPRE'. A search bar is located on the right. The main navigation menu includes 'LA FÉDÉRATION', 'OTD (COMITÉS/LIGUES)', 'CLUBS', 'ÉVÉNEMENTS', 'LIENS', 'SPORTIF', and 'CULTURE'. A large green arrow points from the 'CLUBS' menu item to a red button labeled 'SE LICENCIER A LA FFJDA' in the 'SPORTIF' section. Other buttons in the 'SPORTIF' section include 'ESPACE LICENCIÉ', 'ESPACE CLUB', 'TROUVER UN CLUB', 'JUDO TV', and 'JUDO MAG'. The background of the page features a banner with the word 'MERCI!' written in large letters made of photos of judo athletes.

### 3. Cliquez sur « J'ai déjà été licencié »



### 4. Remplissez les trois champs de l'étape 1 puis cliquez sur « suivant »



Numéro de licence (\*):

Saison: 2022/2023

Discipline: JUDO JUJITSU



**Vous faites une demande de licence pour :**

**MATHIEU BONNOT** (  )  
Sexe masculin, né le 07/01/1981  
Discipline : **JUDO JUJITSU**

(\* champs obligatoires)

Adresse\*:

Code postal\*:

Ville\*:

Portable:

6. Si vous venez de l'EJMN, faites « suivant » à l'étape suivante, sinon cliquez sur « changer de club » pour indiquer que vous voulez venir vous inscrire chez nous, à l'EJMN (code postal 21490)

1 Discipline      2 Coordonnées      3 **Renouvellement**      4 Club      5 Certificat      6 Récapitulatif / Validation

Renouveler ma licence dans mon club actuel : **EJMN**

OU

Changer de club (indiquez le code postal ou le département pour accéder à la liste des clubs)

Retour Suivant

## 7. On arrive à l'étape 5 : « certificat »

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA. (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) :  oui  non **A**

Certificat médical :

J'atteste être titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

Certificat médical\* : **Questionnaire** **B**

Vous pouvez ne pas présenter de certificat médical si vous avez répondu :  
 Du sport  
 Du sport en compétition  
 Non pratiquant (exonéré de certificat médical)

[Imprimer une attestation](#)

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels.  
 En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

**REFUS D'ASSURANCE :**  
 Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Il ne réglera pas la somme de 2,30 € TTC avec la licence.

Je souscris à l'assurance :  oui  non **C**

[Afficher la notice d'assurance](#)

J'atteste avoir pris connaissance de la notice d'assurance  **D**

Retour Suivant

**Etape A** : cochez oui ou non, pour recevoir ou non des informations ou des offres.

**Etape B** : le certificat médical : soit vous faites faire un certificat médical « Judo en compétition » (sauf le taïso où judo suffit) chez votre médecin, soit vous remplissez le questionnaire de santé (lien sur le site) et vous imprimez l'attestation que vous nous donnerez (on ne veut pas le questionnaire de santé, c'est pour vous !).

**ATTENTION** : pour utiliser le questionnaire de santé, il vous faut avoir un certificat médical datant de moins de trois ans, donc celui de la saison 2019/2020 est recevable. Si votre certificat est antérieur à 3 ans, il faut le refaire. Petite précision pour utiliser le questionnaire de santé, il ne faut pas avoir eu d'interruption dans la pratique du judo depuis votre dernier certificat médical.

**Etape C** : l'assurance : nous vous demandons de prendre cette assurance ; elle ne coûte que 2,30 euros et fait partie de la cotisation annuelle.

**Etape D** : cochez cette case, après avoir lu la notice d'assurance, bien sûr !

Puis cliquez sur « suivant ».

8. La dernière page, vous cliquez sur « terminer »

## RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE - ÉTAPE 6 (RÉCAPITULATIF)

1 Discipline      2 Coordonnées      3 Renouvellement      4 Club      5 Certificat      6 Récapitulatif / Validation

Nom et prénom : **Bonnot Matthieu**

Date de naissance : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Portable : [REDACTED]

E-mail : [REDACTED]

Club : **E.J.M.N**

Saison : **2022/2023**

Discipline : **JUDO JUJITSU**

Je souscris à l'assurance : **oui**

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA. (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) : **non**

Certificat médical : **Questionnaire**

**Votre dossier sera définitivement validé par les membres du bureau (EJMN) qu'à partir du moment où vous apporterez votre cotisation (possibilité de payer en plusieurs fois, voir les membres du bureau pour les modalités) et votre certificat médical (ou l'attestation du questionnaire de santé).**